

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – māj 22 sept. 2016 – France POULAIN

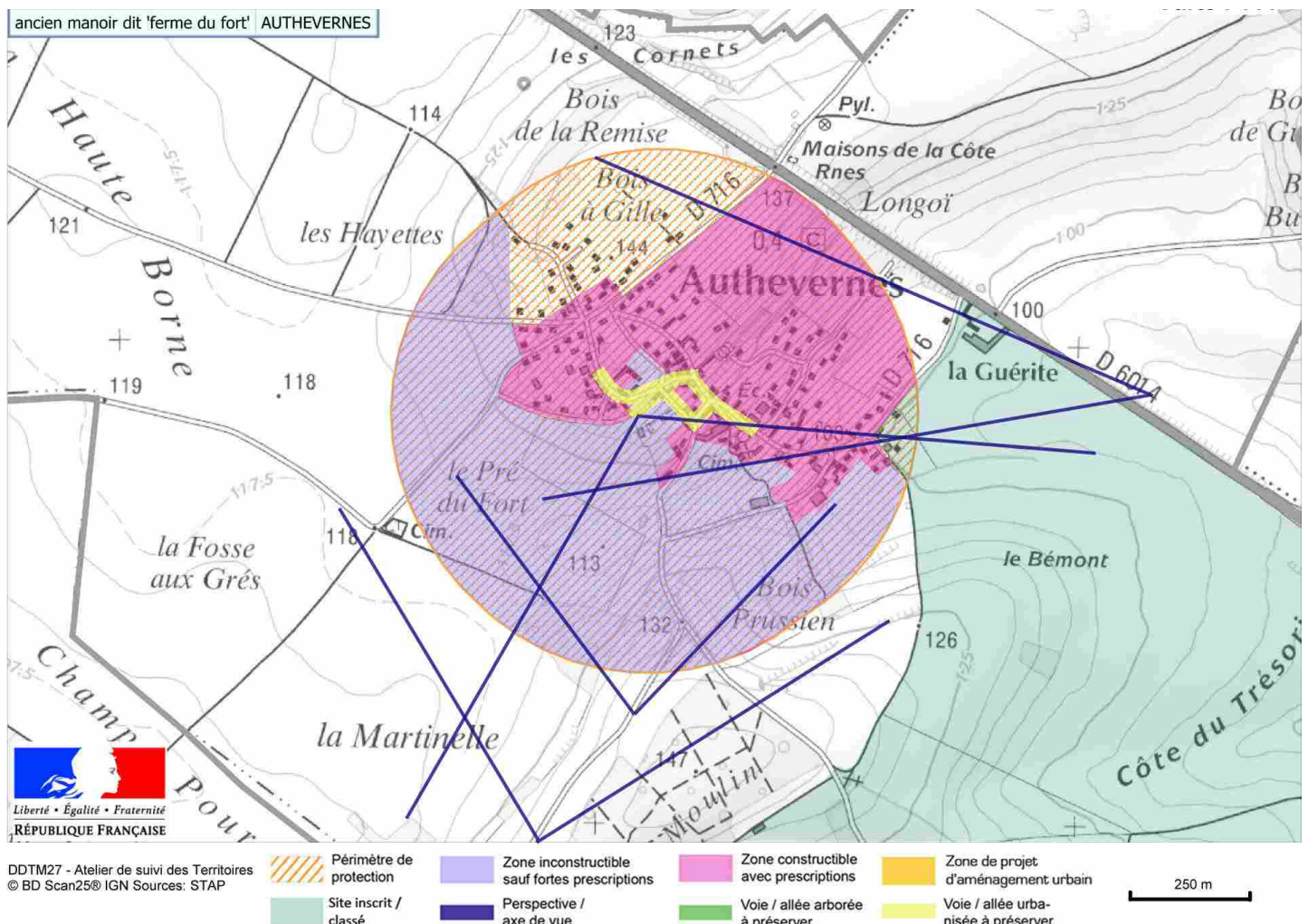
Authevernes > « Maison forte »

La vallée de l'Epte est site classée depuis le 20 janvier 1982.

Le manoir d'Authevernes dit « Ferme du Fort » ou « Maison forte » est inscrit en tant que monument historique depuis le 9 septembre 1933.

Le fief du Fort d'Authevernes est mentionné dès 1152 comme propriété de Guillaume de Authevernes, seigneur de Chaumont. A l'issue de la conquête de la Normandie, le roi Philippe Auguste attribua les terres à Baudouin Daniel, seigneur de Boisdennemets. Le Fort d'Authevernes s'apparente à un manoir fortifié et se caractérise par son mur d'enceinte massif, construit en moellons de calcaire local. Cette fortification austère délimite un périmètre trapézoïdal avec haute et basse-cour. Il subsiste une partie du logis seigneurial avec son imposante tour fortifiée et un autre corps de logis à l'angle nord-est. Les vestiges de granges attestent d'un rôle d'exploitation agricole. De nombreux éléments architecturaux de l'époque médiévale ont été préservés : caves voûtées, baies à coussièges, etc. Jusqu'à sa vente en 1895, le fort resta en possession de la famille de Boisdennemets et de ses descendants. Le monument, laissé à l'abandon, a été partiellement démantelé en 1947 pour en vendre les matériaux. L'édifice était à l'abandon lors de son acquisition en 1989 par les propriétaires actuels, qui ont entrepris d'importants travaux de restauration et de mise en valeur.

L'environnement rural est très valorisant avec ses paysages de prairies et de champs vallonnés associés à une architecture traditionnelle de qualité (logis et corps de ferme en moellons ou en briques avec toitures en tuiles). Une ancienne ferme ayant appartenu aux Chartreux de Bourbon les Gaillon jusqu'au XVIII^e siècle est située face au Fort.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La maison forte vue du Sud



Une vue de la cour



La vue côté Sud-Est de la tour seigneuriale



Une vue générale depuis la place



L'arcade d'entrée



Le logis seigneurial vu du sud-ouest

Pour la zone

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison en rose foncé dans le deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre ou en brique. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Une vue éloignée du village d'Authevernes



Le bâti à proximité du monument



Une maison mêlant briques et moellons



Le détail d'un mur en moellons



Un portail en briques